



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 juillet 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Est/sont absents(es):

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-07-183 / SOUMISSION POUR REFONTE DU SITE WEB**

Sur la proposition de le conseiller Guy Dupuis et appuyé par la conseillère Nadia Hébert et résolu :

- **QUE le** Conseil, sur recommandation de la direction générale accepte la soumission de Solution Zen relative à la refonte du site Web de la municipalité de Saint-Valère au montant de 12 150\$ payable sur 2 ans et des frais récurrents de 600\$ par année.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **10 juillet 2025**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim